Gestion et déontologie

UE 46

Enseignant(s) responsable de l'UE : Murielle VANDERMERSCH
Autres enseignant·e·s de l'UE : Florine De Ridder, Françoise CRETEN

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	CUG31GED
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 52 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
CG31DEO Déontologie	26	2	NON
CG31GF Gestion financière	26	4	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. de définir et de calculer les coûts et revenus dans le but de collaborer avec créativité et proactivité à un pilotage efficace de l'entreprise (procédures d'économie, de rationalisation…). Établir des prévisions, des budgets.
- **HE04** HE. 4. d'analyser des documents de synthèse en tenant compte des données de l'environnement interne et externe de l'entreprise (juridique, sectoriel, économique …) et proposer des solutions pertinentes et justifiées aux questions soulevées.
- **HE05** HE. 5. de suggérer des propositions dans des missions particulières en matière de création d'entreprise (établissement d'un plan financier, statuts), de restructuration et de liquidation.
- **RE01** ARES. 1 S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE01.2** ARES. 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE01.5** ARES. 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.3** ARES. 2.3 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- **RE02.4** ARES. 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises
- **RE02.5** ARES. 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

- **RE03.2** ARES. 3.2 Etablir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
- **RE03.4** ARES. 3.4 Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion
- **RE03.5** ARES. 3.5 Établir les plans financiers et élaborer des prévisions
- **RE04** ARES. 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
- **RE04.1** ARES. 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- **RE04.3** ARES. 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
- **RE04.4** ARES. 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations
- **RE04.6** ARES. 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation
- **RE05** ARES. 5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
- **RE05.2** ARES. 5.2 Mettre à jour la documentation

Autres connaissances ou compétences prérequises

Déontologie

Néant

Gestion financière

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Déontologie

Objectifs
Comprendre le rôle de l'ITAA- résoudre des cas pratiques en matière de déontologie des comptables en se basant sur la réglementation pertinente
Contenu

I. Organisation de la profession

A. Cadre légal : Loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal & les arrêtés royaux du 11 septembre 2020.

B. Présentation de l'ITAA

C. Accès: Examen d'admission – stage – examen d'aptitude

D. Les activités professionnelles de l'expert-comptable certifié

II. Normes déontologiques

A. Cadre légal : Loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal & les arrêtés royaux du 11 septembre 2020.

B. Analyse des principales obligations déontologiques: Indépendance en général et dans les missions réservées - organisation du cabinet – formation permanente - lettre de mission - honoraires - confraternité – transmission des dossiers - devoir de confidentialité et secret professionnel- Initiation à l'utilisation efficiente de l'intelligence artificielle

III. Législation anti-blanchiment

A. Cadre légal : Loi du 18 septembre 2017

B. Termes de base : CTIF - Autorités de contrôle - Blanchiment

IV. Responsabilités dans l'exercice de la profession/ exercice illégal de la profession

A. RESPONSABILITÉ CIVILE

a) Contractuelle

b) Extracontractuelle

B. RESPONSABILITÉ PENALE

C. RESPONSABILITÉ DISCIPLINAIRE

Gestion financière

Objectifs

Contribuer au développement chez les étudiants de compétences nécessaires à l'analyse de la situation financière d'une entreprise à partir de ses états financiers, et comprendre les grands mécanismes de décision financière — investissement, financement, gestion du besoin en fonds de roulement.

Ce cours vise à faire le pont entre les compétences comptables (qui produisent l'information financière) et les compétences de gestion (qui interprètent cette information pour éclairer la prise de décision)

Contenu

Grands chapitres du cours

1. Définition du rôle de la gestion financière

2 Diagnostic financier

2.1 Analyse du bilan

2.2 Analyse de la performance

2.3 Diagnostic financier par les ratios

2.4 Les flux financiers et tableau des flux de trésorerie

2.5 Le tableau des mutations de valeurs

2.6 Le tableau de financement

3. Décisions à moyen et long terme

3.1 Prévisions et stratégies

3.2 Les comptes de résultats prévisionnels

3.3 La prévision du besoin en fonds de roulement

3.4 Le plan de financement

4 Décisions et choix d'investissements

4.1 Qu'est-ce qu'un investissement

4.2 Les différentes méthodes d'évaluation des projets

5 Le choix du financement

5.1 Le financement à LT (fonds propres ou fonds des tiers)

5.2 Le financement à CT

6 Le plan financier

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Déontologie

Exposé de la théorie suivie d'applications pratiques et d'exercices.

Gestion financière

Exposé de la théorie suivie d'applications pratiques et d'exercices,

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Déontologie

Sur base de cas pratiques , retrouver les bases légales pertinentes et proposer des solutions cohérentes.

Gestion financière

Au terme du cours, l'étudiant sera capable :

1. D'établir un rapide diagnostic financier sur base d'une situation proposée (lire et interpréter les états financiers dans une optique de gestion , construire un tableau de flux de trésorerie, un tableau de mutation des valeurs et un tableau de financement)
2. De contribuer à la prise de décision moyen et long terme en construisant des comptes de résultats prévisionnels, en prévoyant l'évolution du BFR et en construisant un plan de financement
3. D'appliquer les outils d'évaluation des décisions d'investissement (VAN, TRI, délai de récupération ...)
4. D'identifier et comparer les sources de financement disponibles pour une entreprise et en évaluer le coût tant à LT qu'à CT
5. De participer à l'élaboration d'un plan financier

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Déontologie : Power Point	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Gestion financière : Notes de cours et exercices	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Toute l'UE : réglementation	sur internet	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Déontologie — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Les étudiants bénéficiant d'aménagements raisonnables disposent de 20 minutes supplémentaires.			
Gestion financière — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Les étudiants bénéficiant d'aménagements raisonnables disposent de 40 minutes supplémentaires			
Août			
Déontologie — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Les étudiants bénéficiant d'aménagements raisonnables disposent de 20 minutes supplémentaires.			
Gestion financière — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Les étudiants bénéficiant d'aménagements raisonnables disposent de 40 minutes supplémentaires			